



**DEMANDE DE PROPOSITIONS NÉGOCIÉE (NRFP)  
307-25 Vidéosurveillance, alarme anti-intrusion,  
contrôle d'accès et services de surveillance**

ANBL et CNB invitent les soumissionnaires admissibles à soumettre des propositions visant à fournir toute la main-d'œuvre, les matériaux, l'équipement, les services et les frais accessoires nécessaires à l'installation, à la réparation, au soutien, à la surveillance et à l'entretien d'une solution de télévision en circuit fermé, d'alarme anti-intrusion et de contrôle d'accès, ainsi qu'à l'enlèvement du matériel existant, pour les emplacements corporatifs partout au Nouveau-Brunswick, y compris les commerces de détail, les bureaux et l'entreposage.

Les propositions doivent être soumises par l'intermédiaire de :  
<https://anbl.bonfirehub.ca/opportunities>  
et doit être reçue jusqu'à 13 h 30 le 17 mars 2025.

Une visite obligatoire des lieux aura lieu le 24 février à 8 h 30 afin de permettre à tous les promoteurs de voir les exemples de sites et de configurations propres à chaque entreprise. Seuls les promoteurs qui ont assisté à la visite des lieux seront évalués dans le cadre du processus.

Il y a une période de questions qui se termine le 3 mars 2025 à 16 h 30 et il y aura un addenda publié d'ici le 6 mars 2025 avec un liste de toutes les questions reçues et des réponses fournies. Toutes les questions doivent être soumises par le biais de la session de questions-réponses au sein de Bonfire, avant la date limite pour les questions. Aucune communication de ce type ne doit être envoyée ou initiée par d'autres moyens.